

# Un établissement de La Tène finale à la fin du Haut-Empire : le site de Miollan/Mediolanum à Pontcharrasur-Turdine (Rhône)

**Thomas Cerisay** 

doctorant contractuel, Université Lumière Lyon 2, UMR 5138 ArAr

### Résumé

L'établissement de Miollan à Pontcharra-sur-Turdine est un site laténien et antique occupé de La Tène D1 à la fin du Haut-Empire. Découvert au XIX<sup>e</sup> siècle, il a fait l'objet de recherches successives jusqu'à nos jours. Ce site est assimilé à la station routière ségusiave de *Mediolanum* sur la table de Peutinger et cette interprétation soulève de nombreux questionnements : si les fouilles archéologiques menées dans les années 1960-1970 puis les recherches et prospections réalisées en 2017-2018 ont permis de mieux appréhender la chronologie du site, elles n'ont pas été suffisantes pour interpréter sa nature et ses fonctions précises. Habitat groupé ou sanctuaire laténien ? Ferme gauloise à laquelle succède une *villa* gallo-romaine ? Agglomération secondaire antique ? Étape sur la voie Lyon/Roanne ou poste-frontière à la limite de deux cités ? De nouvelles pistes de recherche sont ici proposées, à la lumière des données archéologiques les plus récentes.

### Mots clés

HABITAT GROUPE VILLA LA TENE FINALE SEGUSIAVES AGGLOMERATION SECONDAIRE STATION ROUTIERE HAUT-EMPIRE FRONTIERES

#### **Auteur**

Thomas Cerisay est doctorant contractuel à l'université Lumière Lyon 2 et membre du laboratoire Arar UMR 5138.

# 1. Cadre géographique et environnement archéologique

Le site de Miollan se trouve sur la commune de Pontcharra-sur-Turdine dans le département du Rhône, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Lyon, dans les monts de Tarare. Cette région marque la transition entre les monts du Lyonnais (au sud) et les monts du Beaujolais (au nord). Établi à 365 m d'altitude, sur une zone de replat à flanc de colline, le site s'ouvre au sud-est sur la vallée de la Turdine qui s'écoule à quelques centaines de mètres en contrebas.

L'Ouest lyonnais, au sens large, est longtemps resté assez mal documenté du point du point de vue archéologique, mais la multiplication des opérations d'archéologie préventive ainsi que les recherches programmées en cours permettent d'élargir nos connaissances sur les périodes préhistorique, protohistorique et antique de la région. Le site de Miollan se trouve précisément au cœur de cette zone de moyenne montagne, bien longtemps considérée comme un « désert archéologique » (Dubuis 2017).

Des éclairages récents sur les occupations de la Protohistoire ancienne ont été apportés ces dernières années, notamment grâce à d'importantes campagnes de prospections et de sondages réalisées entre 2012 et 2015 dans le cadre du programme collectif de recherches intitulé « Les habitats fortifiés à l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Ardèche, Loire, Rhône) », sous la direction de F. Delrieu. Les sites fortifiés de Châtillon Dorieux-Besancin (Guichon, Granier, Dendievel 2021), de Montagny Bois-de-Châtelus (Dubuis 2017) ou de Courzieu Le Châtelard (Delrieu, Dutreuil, Granier 2014) comptent parmi les mieux documentés pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer. La période de la Protohistoire récente est aussi bien représentée dans la région : des habitats de La Tène finale ont été mis en évidence à Lentilly Les Fourches (Bruyère, Teyssonneyre 2012), Châtillon Dorieux-Besancin (Guichon, Granier, Dendievel 2021), Chessy Le Colombier (Guichon 2015) et Joux Boussuivre (Bellon 2009). À Amplepuis, le site du Terrail (enclos fossoyés), connu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, a également fait l'objet de recherches récentes (Lassus 2020). De nombreuses occupations antiques ont également été reconnues dans ce secteur : les établissements de Châtillon Biers et Boyeux (Faure-Brac 2006, p. 188), d'Affoux Mandéron (Faure-Brac 2006, p.121-122), de Fleurieux Grand'Plantes (Motte 2011), de Thizy Le Fromental (Besson 2020) ainsi que les villae de Châtillon La Roche (Ramona, Guichon 2018) et Chessy Le Colombier (Guichon et al. 2015) en sont des exemples, sans oublier la présence de quelques sanctuaires ruraux avec temples à cella centrée et galerie périphérique, comme à Sarcey Quicury (Monnoyeur-Roussel 2009) et Lentilly Le Mercruy (Faure-Brac 2006, p. 255-259) (**fig. 1**).

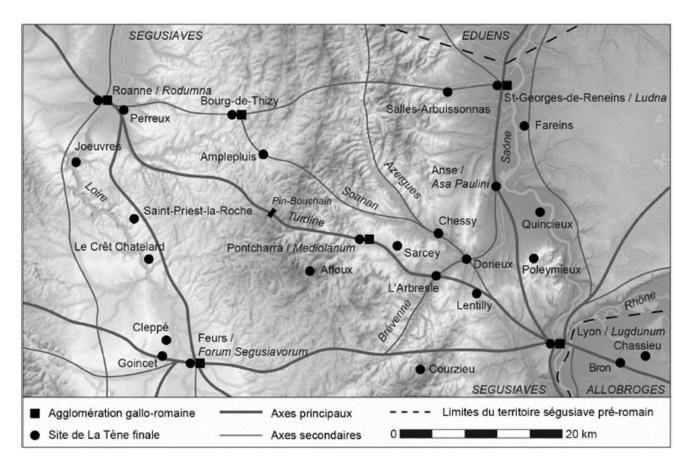


Fig. 1 – Carte des voies antiques et des principaux sites du nord-ouest lyonnais (Guichon 2017, p. 12).

# 2. Historique des recherches

Le site de Miollan a été découvert à la fin du XIX° siècle par Vincent Durand, archéologue et secrétaire de la Diana (Société Archéologique et Historique du Forez), qui publie en 1873 le résultat de ses recherches dans un article intitulé « Recherches sur la station gallo-romaine de *Mediolanum* dans la cité des Lyonnais », publié dans le *Recueil de Mémoires et Documents sur le Forez*. V. Durand propose de voir dans ce site la station ségusiave de *Mediolanum* figurant sur la table de Peutinger (**fig. 2**), sur le tracé de la voie qui relie *Lugdunum* (Lyon) à *Rodumna* (Roanne). Cette interprétation nouvelle clôt une longue série de questionnements concernant l'emplacement du *Mediolanum* ségusiave : certaines indications de distance et le tracé de voies étant en partie faussés, diverses hypothèses ont été avancées au cours du XIX° siècle (Jolibois 1847 ; Bernard 1858, p. 51-65 ; Chaverondier 1860, p. 536-540), mais l'interprétation de V. Durand reste aujourd'hui la plus communément admise. Pendant ses recherches, il s'était rendu sur le site pour tenter de mettre en évidence la présence de vestiges antiques. Il parvint alors à dresser une carte du site où figurent l'emplacement d'un souterrain, d'un « vieux mur » ou encore d'une portion de voie antique d'une largeur de 3 m qui aurait été mise au jour par des exploitants agricoles (Durand 1873, p. 87-92), mais il ne procèdera à aucune fouille.

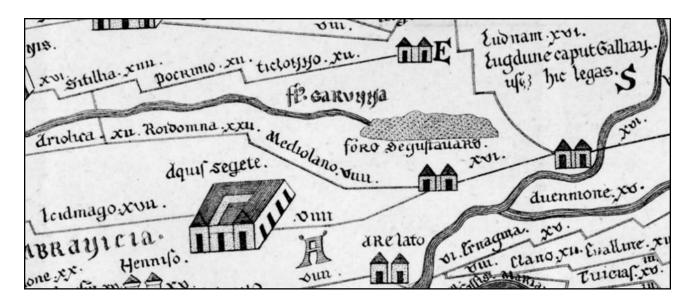


Fig. 2 – Extrait de la table de Peutinger (territoire ségusiave).

Il fallut attendre les années 1960 pour que le site fasse l'objet des premières fouilles archéologiques, menées par Jacques Chambost (industriel et archéologue amateur de Tarare) entre 1965 et 1974 (Cerisay 2024). N'ayant que peu de moyens matériels et humains à sa disposition, il réalisa une vingtaine de petits sondages sur des parcelles préalablement prospectées, qui lui permirent de découvrir les premières traces d'occupation protohistorique et antique du site. Malgré leur étroitesse (2 m² en moyenne), ces sondages livrèrent une quantité assez importante de mobilier archéologique de tous types (céramiques protohistoriques et antiques, amphores vinaires italiques, mobilier métallique, restes fauniques, objets lithiques). J. Chambost découvrit également des structures maçonnées et fossoyées, mais qui sont majoritairement associées à l'occupation antique du site. Il mit notamment au jour un ensemble de murs maçonnés en pierre et mortier de chaux, associés à des canalisations, des fragments d'enduits peints, de mosaïques et de tubuli (Chambost 1972). Il explora également une partie de la galerie souterraine déjà découverte par V. Durand : la fonction de cet ouvrage très étroit (0,4 m de large pour 1,20 m de haut en moyenne) n'a pas été déterminée avec précision mais il pourrait s'agir d'un ouvrage hydraulique de type drain, captage de source ou aqueduc privatif (Chambost 1969, p.7). L'occupation protohistorique du site, quant à elle, n'a pu être mise en évidence que par la présence de mobilier, car aucune structure associée à cette période n'a été identifiée. Grâce à ces premiers éléments, J. Chambost établit une première chronologie du site, qu'il situe entre le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le courant du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Chambost 1971, p.10).

Plus récemment, un diagnostic archéologique préventif réalisé dans le cadre d'un projet immobilier a été mené en 2003 sous la direction d'André Rebiscoul (INRAP). Cette opération permit de remettre au jour une partie des vestiges déjà fouillés par J. Chambost dans les années 1960-1970 (murs, canalisation) mais apporta également de nouveaux éléments, comme la découverte d'un bassin en mortier hydraulique, de niveaux de sols maçonnés et d'enduits peints qui montrent au moins deux phases de construction sur le site (**fig. 3**). Concernant l'occupation protohistorique, les structures découvertes ne se sont limitées qu'à quelques fosses et de trous de poteaux erratiques dont on ne put tirer aucun plan cohérent. Ce diagnostic n'a donc pas permis d'en savoir beaucoup plus sur la nature et la chronologie du site, mais n'a fait que confirmer les hypothèses déjà avancées par J. Chambost : le site de Miollan se présenterait (pour la période antique) sous la forme d'un établissement rural de type *villa* (Rebiscoul 2003, p. 15), associée ou non à une fonction de station routière.

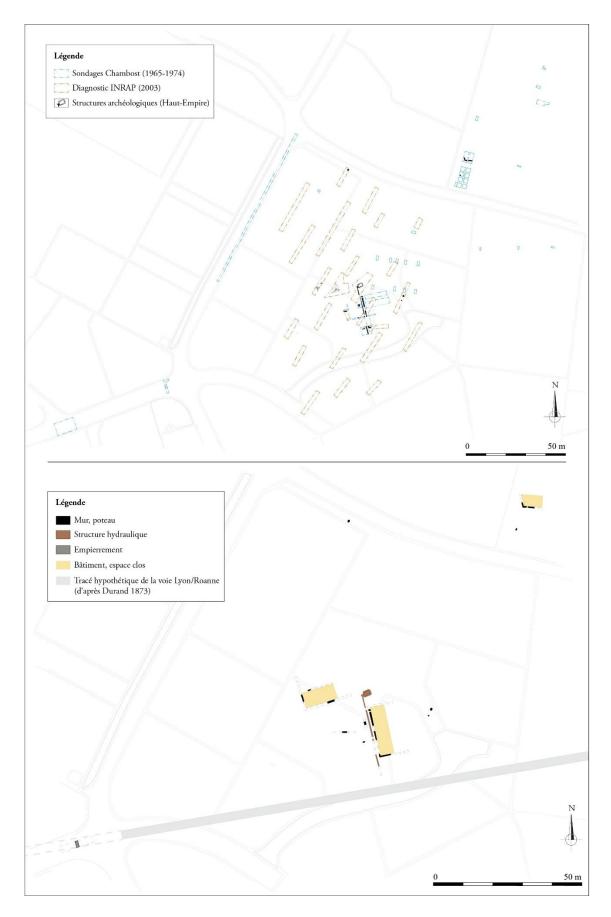


Fig. 3 – Plan général du site de Miollan : localisation des fouilles et des vestiges (en haut) et essai de restitution (en bas).

# 3. Nouvelles données archéologiques

En 2017-2018, des travaux universitaires ont apporté un regard neuf sur le site de Miollan (Cerisay 2018). Ces recherches avaient pour but de réexaminer la nature et la chronologie du site par la reprise et la synthèse de la documentation existante sur le sujet, mais également par l'inventaire et l'étude de l'ensemble du mobilier découvert depuis 1965. Ce travail a ensuite été enrichi par de nouvelles données de terrain, obtenues au cours d'une campagne de prospections pédestre et aérienne.

L'étude du mobilier archéologique, toutes catégories confondues, a permis de revoir la chronologie de cette occupation : cinq horizons chronologiques, caractérisés par différents marqueurs, ont ainsi pu être définis (**fig. 4**).

Le premier horizon est caractérisé par la présence d'amphores vinaires de type gréco-italique et Dressel 1 précoces (fig. 4, n°1), de céramiques campaniennes A (Lamb. 36 : n°5) et de productions céramiques locales telles que des vases peints fuselés (n°4), des imitations de céramiques campaniennes (Lamb. 27 et 31) ou encore des décors estampés à motifs arcaturés ou rayonnants (n°2-3). Un denier républicain de Caius Minucius Augurinus, frappé en 134 av. J.-C., s'ajoute à cet ensemble (n°10). La présence de ces marqueurs, qui trouvent écho au sein de la phase 1 de Feurs et l'horizon 2 de Roanne, permet donc d'envisager une occupation du site dès la période de La Tène D1a.

Cette occupation semble ensuite se poursuivre durant toute la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (horizon 2), comme en témoigne un ensemble cohérent de marqueurs céramiques : amphores Dressel 1A (n°11), céramiques campaniennes B (Lamb. 5/7), imitations peintes de bols Lamb. 31/33 (enduit monochrome de couleur lie-de-vin : n°13), vases ovoïdes à décor peint géométrique (n°12), marmites à fond plat apodes ou tripodes (n°16) et vases à décor ondé réalisé au peigne.

Le mobilier augustéen, constitutif de l'horizon 3, est abondant et homogène : amphores Dressel 1 et Dressel 2/4 (n°17-18), sigillées italiques des services I et II de Haltern (n°19-20), terra nigra (n°22-23), bols peints de type Roanne (n°21), lampes à volutes Loeschke 1 et 3, demi-dupondii de Nîmes (n°30). En revanche, l'occupation du site durant la période de La Tène D2b reste plus difficile à établir : les marqueurs caractéristiques de la période pré-augustéenne sont beaucoup moins présents. Malgré quelques formes précoces attestées en Gaule dès le troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (mortiers à pâte claire et bord en bandeau (n°27), cruches à bord en bandeau rainuré (n°26), imitations de gobelets d'ACO (n°24)), l'absence de formes précoces de sigillée italique ou encore de plats à enduit rouge pompéien ne permet pas d'assurer une continuité de l'occupation entre les années 50 et 30 av. J.-C.

L'horizon 4 du site de Miollan renvoie au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. au sens large : il est notamment caractérisé par l'abondance de productions sigillées de Gaule méridionale (n°33-35) (Drag. 24/25, 29 et 30 pour la plupart), parmi lesquelles il faut noter la présence de plusieurs estampilles issues d'officines de La Graufesenque, datées des règnes de Tibère à Vespasien. La présence de quelques fragments de parois fines lyonnaises, de céramiques à glaçure plombifère ainsi que de certaines formes de plats en *terra nigra* (forme 9 de Menez : n°37) renvoient également au répertoire du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., tout comme les quelques exemplaires de fibules de type Langton Down (n°29) ou à queue de paon (n°45).

Les dernières décennies de l'occupation du site (IIe s. ap. J.-C.) sont représentées par les formes céramiques de l'horizon 5. Ces dernières comprennent des amphores gauloises 1 et 5 (n°47-48), déjà en circulation au siècle précédent, mais également des mortiers à pâte claire et col en collerette (n° 54) ainsi que des marmites à lèvre débordante et gorge supérieure ou à col et lèvre déversée (n°52-53). Les productions sigillées de Gaule centrale sont également présentes en petite proportion (Drag. 37 : n°49), avec une majorité d'exemplaires non grésés qui ne sont donc pas postérieurs à la phase 4 de Lezoux (fin Ier – début IIe s. ap. J.-C.). Il faut également signaler la présence de rares exemplaires de Drag. 38 et Drag. 40 (seconde moitié du IIe s. ap. J.-C.) qui, associés à un denier de Julia Domna (212 ap. J.-C.) (n°55) et à une anse de bouteille en verre (type Isings 50 ou 51), constituent les éléments les plus tardifs. S'il est difficile de proposer une datation précise pour l'abandon du site, l'absence de sigillée claire B, de céramique à revêtement argileux ou de céramique métallescente interdit d'envisager une continuité de l'occupation au-delà de la fin du IIe ou du début du IIIe s. ap. J.-C.

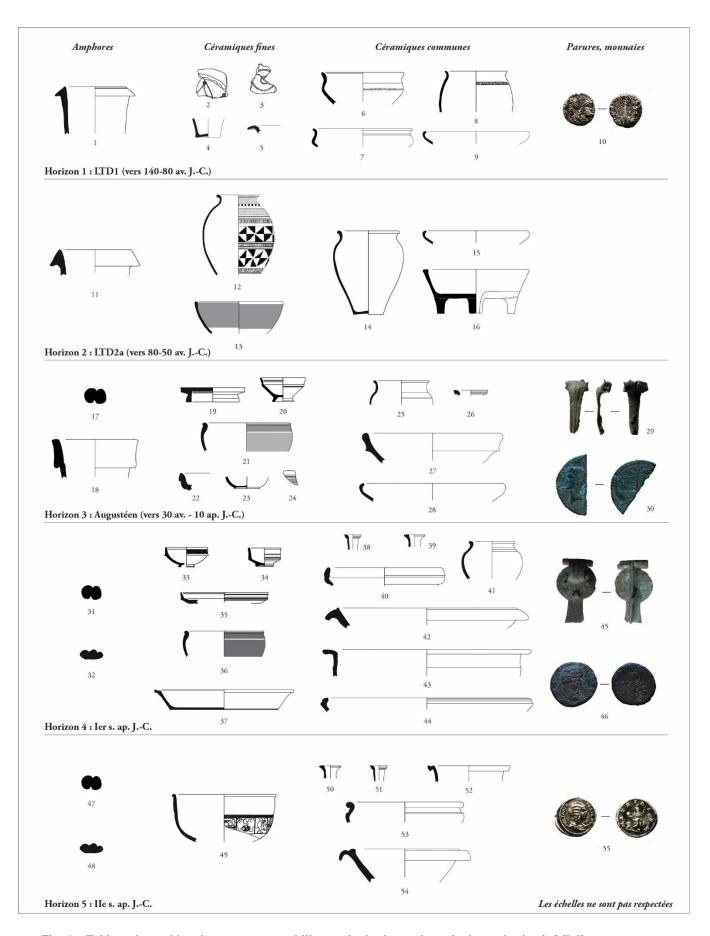


Fig. 4 – Tableau de synthèse des marqueurs mobiliers et des horizons chronologiques du site de Miollan.

Parallèlement à l'étude du mobilier, les prospections pédestre et aérienne conduites en 2018, en partenariat avec l'association GAROM, ont apporté leur lot d'informations sur l'étendue et le potentiel archéologique du site. Un ensemble de parcelles agricoles situées autour des zones déjà fouillées, représentant une surface d'environ 6 hectares, a donc été prospecté au sol et par photographie aérienne à basse altitude (Cerisay 2020).

Deux méthodes de prospection pédestre ont été adoptées selon les secteurs, en fonction de la densité du mobilier observée sur les différentes parcelles. Les zones de « bruit de fond », n'ayant livré que peu de mobilier réparti sur une grande surface, ont fait l'objet de prospections linéaires classiques et correspondent à la périphérie immédiate du site. Les zones très denses en mobilier, correspondant au cœur du site, ont fait l'objet de prospections quadrillées par carrés de 2 m de côté : cette méthode a permis d'établir des cartes de chaleur plus précises, par type de mobilier et/ou par période concernée. Celles-ci montrent qu'aussi bien pour le mobilier protohistorique que pour le mobilier antique, la très grande majorité du matériel se concentre sur une zone d'environ 2 ha (fig. 5).

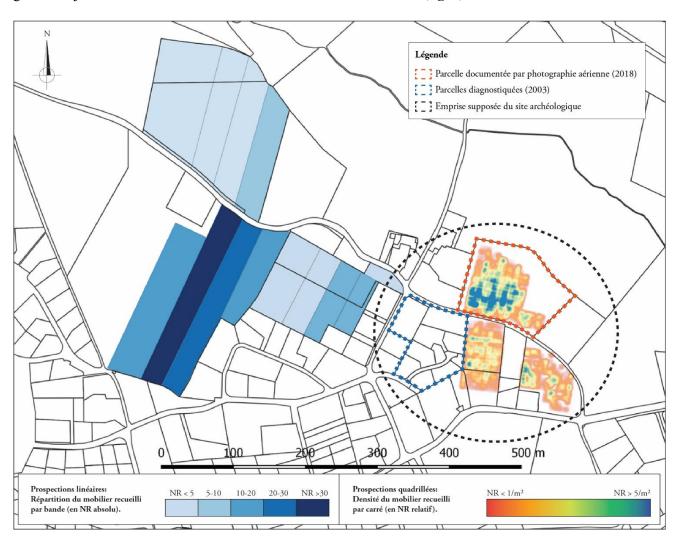


Fig. 5 – Cartes de répartition et de densité du mobilier recueilli en prospection (2018).

Les données obtenues par les photographies aériennes, quant à elles, montrent que des structures maçonnées et fossoyées se superposent dans un espace assez restreint qui correspond néanmoins à la zone la plus riche en mobilier. On devine en effet la présence de bâtiments et d'enclos quadrangulaires, de fossés, de puits et d'autres structures de nature indéterminée (**fig. 6**).

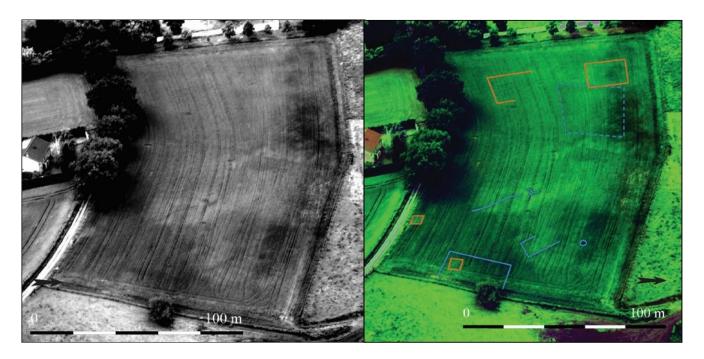


Fig. 6 – Vues aériennes 2018 et interprétation des anomalies observées (en rouge : structures maçonnées ; en bleu : structures fossoyées).

## 4. Nature(s) du site

Toutes ces indications (chronologie et emprise supposées du site, nature potentielle des structures découvertes en fouille ou par photographie aérienne) permettent de se questionner sur la/les fonction(s) du site de Miollan.

En l'absence de structures bien identifiées sur le terrain, il est difficile de se prononcer sur la nature du site à La Tène finale, mais les indications de surface et les photographies aériennes permettent d'ores et déjà de privilégier quelques hypothèses. En effet, l'éventuelle présence d'enclos quadrangulaire(s) ainsi que l'abondance de céramiques domestiques (consommation et stockage) pourraient trahir l'existence d'un établissement rural à fonction agro-pastorale, comme il en existe à Lentilly Les Fourches, Messimy Le Chazeau ou Quincieux Grange Rouge. L'éventualité d'un site à fonction religieuse ou communautaire (sanctuaire ?) est également envisageable si l'on se fonde sur l'étymologie du nom Mediolanum (du celte mediolanon : « plein centre » ou « centre sacré ») (Gouvert 2008 ; Delamarre 2012; Lacroix 2021), mais aucune preuve matérielle ne permet de confirmer cette possibilité. L'hypothèse d'une agglomération ouverte, à vocation commerciale et artisanale, semble en revanche devoir être totalement exclue : les deux hectares estimés du site de Miollan sont loin d'atteindre les dimensions des agglomérations ségusiaves de Roanne (environ 4 ha : Lavendhomme, Guichard 1997, p. 24), de Feurs et de Poncins Goincet (environ 10 ha : Lavendhomme, Guichard 1997, p. 29). En revanche, la possibilité d'un petit habitat groupé composé de quelques unités d'habitation associées à d'éventuelles structures de stockage (greniers, silos) reste envisageable. Un exemple de ce type, daté de La Tène D1, a été mis au jour en 2008 à Joux Boussuivre (Bellon 2009) : fouillé sur une surface de 3000 m², ce site a livré un ensemble de cinq bâtiments dispersés, dont trois habitations et deux greniers de 20 à 50 m<sup>2</sup>.

Pour la période romaine, malgré le mauvais état de conservation des vestiges et leur dissémination, l'hypothèse d'une *villa* à proximité d'un important axe routier n'est pas inenvisageable. Les indices matériels (abondance de céramiques domestiques et de stockage, éléments de parure, objets à vocation artisanale et agricole, fragments de mosaïque et éléments d'hypocauste) et de superficie ne vont pas à l'encontre de cette hypothèse, dans un secteur rural densément occupé dès le Haut-Empire par des domaines agricoles (Guichon *et al.* 2024). Les dimensions des établissements ruraux antiques sont très variables, mais les 2 hectares estimés de l'habitat de Miollan s'intègrent bien aux superficies déjà observées dans la région, sur les sites de la *villa* du *Colombier* à Chessy-les-Mines (4 hectares : Guichon

et al. 2015), de La Roche à Châtillon d'Azergues (1,5 hectare minimum : Ramona, Guichon 2018), de Grand'Plantes à Fleurieux-sur-l'Arbresle (2200 m² : Motte 2011) ou de Thizy Le Fromental (3500 m² minimum : Besson 2020).

L'hypothèse d'une agglomération secondaire antique, qui fait généralement consensus dans l'historiographie (Béal, Faure-Brac 2006, p. 97-98; Gaidon-Bunuel, Laroche 2008, p. 124; Guichon 2018, p. 12), mérite d'être envisagée avec beaucoup plus de prudence. Une récente étude souligne justement le manque d'habitats groupés dans les campagnes lyonnaises : ce phénomène peut s'expliquer par la proximité de la colonie de Lyon, par des facteurs topographiques ou bien par les difficultés d'identification de certaines agglomérations qui ne présentent pas ou peu de traits urbains (épigraphie, architecture publique) et qui peuvent ainsi être considérés comme des villages ou hameaux (Guichon et al. 2024). Aussi bien pour la protohistoire récente que pour la période antique, la nuance entre établissement rural, habitat groupé et agglomération secondaire est souvent bien difficile à évaluer : « on inclut sous cette dénomination aussi bien le hameau où se regroupent quelques maisons que le bourg structuré en îlots mitoyens » (Béal 2018, p. 345). Le cas du site de Chézieux, à Saint-Romain-le-Puy (Loire), considéré de longue date comme une agglomération secondaire gauloise puis gallo-romaine (Lavendhomme 1997, p. 219-223) et dont l'étendue estimée varie de 2 à 30 hectares (!), illustre assez bien les problèmes qui sont rencontrés à Miollan concernant l'interprétation du site : « il reste difficile de caractériser l'ensemble de ces découvertes avec précision si bien qu'aujourd'hui encore on hésite entre un établissement rural et ses diverses dépendances ou une réelle agglomération, localisée à un carrefour des voies de circulation » (Eschbach 2013, p. 48). Sur le site voisin de Thizy-les-Bourgs Le Fromental, longtemps considéré comme une agglomération secondaire antique, les fouilles préventives menées en 2018 ont montré que les vestiges correspondaient plutôt à un établissement rural à vocation agricole, voire à la pars rustica d'un grand domaine (Besson 2020).

Quant au statut de station routière attribué au site de Miollan, il convient de rappeler que cela n'est admis qu'au travers de suppositions. Seule la mention de la station de Mediolanum sur la table de Peutinger et sa position sur le tracé hypothétique de la voie Lyon-Roanne permettent de considérer le site comme une étape importante sur cet itinéraire (Guichon 2018, p. 16-17; Cerisay 2018, p. 56). Les sites de bord de voie interprétés comme des stations routières sont généralement caractérisés par la présence, combinée ou non, de bâtiments d'hébergement collectif, d'entrepôts destinés au stockage de denrées, de forges dévolues à l'entretien des véhicules, de stabula pour les montures ou encore d'espaces dédiés au culte. Certaines de ces installations ont été reconnues sur les sites ségusiave et allobroge de Saint-Georges-de-Reneins Ludna (Béal, Coquidé, Tenu 2013) et de Panossas Les Buissières (Poux, Borlenghi 2016). À l'heure actuelle, aucune preuve matérielle ne permet de valider l'hypothèse d'une station routière à Miollan: les éléments de harnachement sont absents du mobilier métallique et aucun aménagement spécifique lié à l'accueil des voyageurs ou à la logistique n'ont encore été identifiés. En ce qui concerne la voie antique, elle n'a jamais été formellement identifiée sur le terrain : V. Durand rapporte seulement les informations orales d'un exploitant qui aurait découvert un troncon de voie « enfouie à la faible profondeur d'environ 20 centimètres. Sa largeur était de trois mètres : elle offrait une chaussée très résistante bien que non pavée, si ce n'est dans la partie correspondante aux ornières » (Durand 1873, p. 88). Il est pourtant troublant de constater que l'orientation du tracé qu'il en restitue correspond bien à l'orientation générale des vestiges antiques (fig. 3). La mise au jour en 1967 d'un empierrement de galets sur une largeur d'environ 2 m, dans un sondage pratiqué par J. Chambost au sud-ouest du site pourrait d'ailleurs correspondre à l'aménagement décrit par V. Durand. Cependant, les sept tranchées pratiquées en partie sud de l'emprise du diagnostic de 2003 n'ont révélé la présence d'aucun vestige.

## 5. Un lieu frontalier?

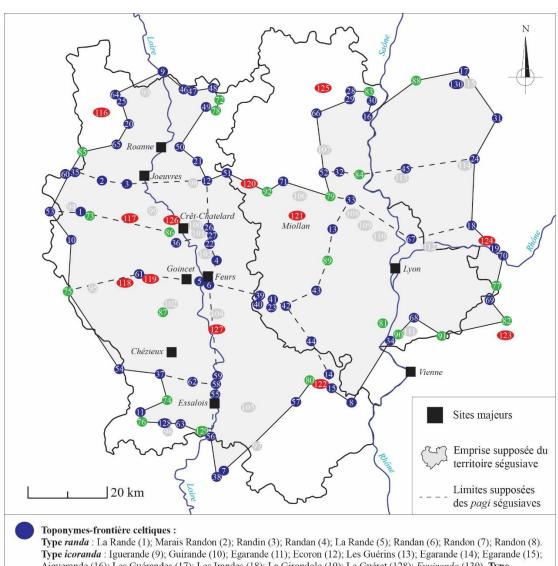
Outre la caractérisation chronologique et fonctionnelle du site de Miollan, la place de cet établissement au sein du territoire ségusiave constitue une autre source de réflexion à ne pas négliger. Sur le plan topographique, son statut de station routière serait justifié par la proximité supposée de la voie reliant *Lugdunum* à *Rodumna*. L'emplacement du site, au débouché d'une vallée et à mi-chemin entre ces deux localités, renforce également l'hypothèse d'une étape routière avant le franchissement des monts du Lyonnais depuis l'est. Cette voie de portage est d'autant plus importante qu'elle constitue une liaison

commerciale majeure, au moins depuis la fin de l'âge du Fer, entre les bassins versants de la Méditerranée et ceux de l'Atlantique. La ligne de partage des eaux se situe en effet à une douzaine kilomètres à l'ouest seulement, suivant la ligne de crête entre le col du Pilon (au nord) et le col de la Croix Casard (au sud) : la voie en question devait franchir cette ligne par le col du Pin Bouchain, situé à 759 m d'altitude (Guichon 2018). La situation géographique du site de Miollan revêt donc un réel intérêt du point de vue des échanges commerciaux, aussi bien durant la période de La Tène finale que pour le Haut-Empire.

Sur le plan toponymique, trois autres lieux actuels dont le nom est issu du latin *Mediolanum* sont attestés de façon certaine en territoire ségusiave : Mioland (Amplepuis, Rhône), Mioland (Souternon, Loire) et le Mont Miolin (Sail-sous-Couzan, Loire). De nombreux autres toponymes régionaux sont considérés par les linguistes comme des dérivés de la forme *Mediolanum*, mais pour lesquels on ne dispose pas de mention ancienne. Le nom *Mediolanum* correspond à la forme latinisée du celte *Mediolanon*, dont le sens étymologique est encore assez mal compris. Certains linguistes y voient une connotation religieuse et lui attribuent le sens de « centre sacré » (Gouvert 2008, p. 892 ; Delamarre 2012, p. 26-27), même si tous les sites connus sous ce nom (plusieurs dizaines d'occurrences en Gaule) ne se présentent pas forcément sous la forme de sites cultuels. Une interprétation plus topographique est également envisageable en prenant davantage en compte la racine *medio*- (milieu) : en effet, le site de Miollan se situe approximativement au centre du territoire ségusiave. Pourtant, ce n'est pas le cas pour les autres toponymes en question qui semblent parfois situés en marge de cet espace. Ainsi, J. Lacroix propose d'y voir des lieux médians situés à la limite de deux ou trois entités territoriales, des lieux « parfaitement mitoyens », « au plein milieu » d'une démarcation, et dont l'aspect sacré envisagé par d'autres linguistes n'est pas incompatible avec la notion de frontière (Lacroix 2021b, p. 127-133).

Le territoire ségusiave, comme les autres cités (*civitates*) gauloises, est morcelé en plusieurs *pagi* qui correspondent à des entités territoriales plus petites. Ce système de découpage, déjà existant à la fin de l'âge du Fer, fut cristallisé par l'administration romaine avant de servir à la création des évêchés et diocèses à l'époque médiévale (Goudineau, Peyre 1993, p. 163-167; Fichtl 2024). Plusieurs cartes de la *civitas segusiavorum*, déjà réalisées en s'appuyant sur des indices toponymiques et épigraphiques (bornes miliaires), montrent justement la survivance de limites territoriales protohistoriques aux époques antique et médiévale (Béal 2007, p. 7; Gouvert 2008, p. 991).

Dans le cas présent, l'élaboration d'une carte de la civitas prenant en compte tous les indices toponymiques relatifs aux frontières, aussi bien territoriales qu'intra-territoriales, permet d'en proposer un découpage schématique (fig. 7). Les principaux sites ségusiaves du second âge du Fer (Lyon, Roanne, Feurs, Goincet, Chézieux ; oppida de Joeuvres, Crêt-Châtelard, Essalois) s'insèrent ainsi dans un ensemble délimité par de nombreux toponymes frontaliers celtiques. Ces derniers, sélectionnés au sein d'ouvrages de référence sur la toponymie (Gouvert 2008 ; Delamarre 2012 ; Lacroix 2012, 2021a et 2021b), proviennent des racines suivantes : randa « limite, frontière » (icoranda « juste frontière », nicoranda « eau frontalière », camaranda « chemin frontière »); morga « marge, bord, frontière » (morgarita « passage de la frontière », morgone « eau frontalière ») ; uxo- (« haut, élevé, supérieur » ou « en-haut, au bout, à l'extrémité d'un territoire »); ande- et iso-lisso- (« bas, sous, inférieur » ou « enbas, au bout, à l'extrémité d'un territoire »); anto- « limite, bord, fin » ; bodo-/bodino- « planter dans la terre », « creuser », « borne » ; canto- (« cercle, tour, circonférence » ou « bord, extrémité, limite ») : devo- « eau divine », « frontière divine » ; mediolanon (« plein milieu »). La carte est complétée par des toponymes plus tardifs, d'origine latine ou médiévale, également associés à la notion de frontière (finis, terminus, frons, limes, borne) et par des toponymes divers, non attestés par les linguistes mais pouvant prétendre à s'inclure dans les listes précédentes.



Type randa: La Rande (1); Marais Randon (2); Randin (3); Randan (4); La Rande (5); Randan (6); Randon (7); Randon (8). Type icoranda: Iguerande (9); Guirande (10); Egarande (11); Ecoron (12); Les Guérins (13); Egarande (14); Egarande (15); Aiguerande (16); Les Guérandes (17); Les Irandes (18); La Girondole (19); Le Guéret (128); Evuiranda (130). Type camaranda: Chamarande (20); Chamarande (21); Chamaron (22); Camarade (23); Chamarin (24). Type nicoranda: Néronde (25); Nérondet (26); Néronde (27). Type morga: Villié-Morgon (28); Morgon (29); Amorges (30); Etang Morgon (31); Morgon (32); Les Morgues (33); Morzes (34). Type morgarita: La Fontaine Marguerite (35); Bois Marguerite/Etang Marguerite (36); Margarat (37); Sainte Marguerite (38); Margarat (39); Margarat (40); La Marguerite (41); Margarat (42); Margarat (43); Margarat (44); Champ Marguerite (45). Type uxo-: Montoisy (46); Chantoiseau (47); Chantoiseau (48); Chantoiseau (49); Chantoizet (50); Saint Claude Huisel (51); Bois d'Oisy (52); Loiseau (53); Chantossel (54); Essalois (55); La Roche d'Oiseau (56); Izieux (57), Occiacum (58). Type ande-: Andrézieux (59). Type bodino-: La Bonnière (60); Boën sur Lignon (61); Aboën (62); Aboën (63). Type canto-: Marchandon (64); Chantoisé (65); Marchampt (66); Sathonay (67); Chantoire (68); Satolas (69). Type anto-: Anthon (70). Type devo-: Dième (71).

## Toponymes-frontière latins/médiévaux:

Type *finis*: La Croix de la Fin (72); La Fin/Passefin (73); Fils (74); Le Fayn (129). Type *terminus*: Bois du Terme (75); Le Gros Terme (76); Termant (77). Type *frons*: Les Frontières (78); Frontenas (79); Frontignat (80); Frontigny (81); Frontonas (82). Type *limes*: La Lime (83); Limas (84). Type *borne*: La Grande Borne (85); Borne (86); Les Bornes (87); La Borne (88); Les Bornes (89); Grand Borne (90); La Grande Borne (91); Les Trois Bornes (92).

#### Toponymes-frontière probables:

La Marande (93); Les Nérons (94); Le Neyron (95); Margoit (96); Mirande (97); Rendant (98); Chez Margaron (99); Marandon (100); Randanay (101); Le Nérant (102); Chantagret (103); Chantagret (104); Marandon (105); Le Margaron (106); Crêt Néron (107); Marze (108); La Vérande (109); Limonest (110); Les Bordes (111); Neyron (112); Limandas (113); Etang La Borde (114); Corand (115).

#### Toponymes Mediolanon:

Chantemillan (116); Mioland (117); Mont Miolin (118); Mollian (119); Mioland (120); Mioland (121); Le Milieu (122); Vaulx-Milieu (123); Chemin du Milieu (124); La Grange du Milieu (125), Moilan (126); Meylieu (127).

Fig. 7 – Le territoire ségusiave à la fin de l'âge du Fer : limites présumées de la *civitas* et des *pagi*, et emplacement des *Mediolanon* d'après la toponymie.

Si la fiabilité de certains indices toponymiques pouvant être légitimement discutée (les limites des méthodes de restitution des frontières gauloises étant bien connues : Fichtl 2024), il ressort néanmoins de cette carte un aperçu esquissé de la division en pagi de la civitas des Ségusiaves à la fin de l'âge du Fer. Ces lignes de découpage sont tracées en favorisant toujours les orientations proposées par l'emplacement des toponymes avérés, mais également en suivant des axes pressentis, matérialisés par des concentrations de toponymes avérés, discutés et/ou incertains. Il faut d'abord remarquer que la position des toponymes latins ou médiévaux varie peu par rapport à celle des toponymes celtiques, ce qui confirme bien la fossilisation des frontières gauloises au cours des époques suivantes. Par ailleurs, malgré la relative imprécision de ces tracés frontaliers, les Mediolanum ségusiaves semblent être situés à proximité des frontières présumées entre deux pagi. S'il n'y a pas lieu ici de revenir sur le rôle politique des civitates et des pagi gaulois, il faut se rappeler que les limites de ces territoires étaient parfaitement établies et qu'elles devaient être matérialisées dès l'âge du fer par des bornes ou des sanctuaires, système ensuite pérennisé à l'époque romaine. Dans ce cas peut-être faudrait-il voir dans ces toponymes, et plus particulièrement dans celui de Pontcharra-sur-Turdine, un ensemble ou une « famille » de sites établis à la frontière entre deux ou trois circonscriptions et qui auraient pu servir de poste-frontière, de sanctuaire ou de station routière entre deux pagi ou entre deux civitates ? D'autres études de géographie historique déjà réalisées, comme celle de Ch. Goudineau et Ch. Peyre sur le territoire éduen (Goudineau, Peyre 1993), mériteraient ainsi d'être complétées par la prise en compte de toponymes issus de Mediolanon/Mediolanum afin de confirmer ou non le rôle frontalier de cette catégorie de sites.

## Bilan provisoire

Sur le plan diachronique, les travaux menés depuis 2017 ont permis d'affiner la chronologie globale du site, en proposant, d'après l'étude du mobilier archéologique, des horizons successifs et représentatifs des différentes phases d'occupation. Cependant, la question de la succession de ces phases dans le temps soulève d'autres interrogations : le site est-il véritablement occupé sans interruption du IIe s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C., ou bien a-t-il connu des périodes d'abandon peu marquées ? Sur le plan fonctionnel, rien ne permet non plus à l'heure actuelle de trancher définitivement sur la nature de ce site, aussi bien pour l'occupation de La Tène finale que pour celle du Haut-Empire. Il est en effet difficile d'inclure le site de Miollan dans la catégorie des établissements ruraux, notion large et ambivalente s'appliquant à des sites en dehors des zones urbaines protohistoriques et antiques. Pour la période gauloise, le manque de structures découvertes sur le terrain rend impossible une quelconque interprétation. Il n'est possible à ce stade que de proposer des hypothèses en se basant uniquement sur la nature du mobilier, sur l'emprise supposée du site et sur les clichés aériens qui laissent deviner un ensemble de structures fossoyées éventuellement attribuables à cette période. Il reste cependant délicat de favoriser l'hypothèse d'un petit habitat groupé par rapport à celle d'une ferme enclose. Le même problème se pose pour l'occupation antique, dont l'interprétation fonctionnelle est tributaire à la fois du caractère fragmentaire des données archéologiques et des difficultés liées à la variabilité de la typologie des habitats dans l'Ouest lyonnais. Ainsi, en l'absence de nouvelles fouilles, rien ne permet véritablement de privilégier l'hypothèse d'une petite agglomération secondaire par rapport à celle d'un grand établissement rural ou d'un agglomérat d'habitations ou de fermes plus modestes. La possibilité d'une station routière à Miollan peut d'ailleurs s'avérer compatible avec l'une ou l'autre de ces hypothèses, à condition que des aménagements spécifiques liés à ce type d'activité soient mis au jour.

Sur le plan territorial et à l'échelle de la cité des Ségusiaves, le site de Miollan semble néanmoins occuper une place centrale et les indices toponymiques tendent à reconsidérer son rôle en fonction de sa situation géographique. Cet établissement a sans doute joué un rôle majeur dans le cadre d'échanges commerciaux, et ce dès la fin de l'âge du Fer : établi sur le tracé d'une voie de portage entre la Méditerranée et la Gaule interne, Miollan est à mi-chemin entre les localités de *Lugdunum* et *Rodumna*. L'étymologie celtique de Miollan/*Mediolanon* laisse d'ailleurs présager une fonction particulière du site dès son origine et probablement conservée à l'époque romaine. La carte obtenue à partir des données linguistiques permettent d'envisager ce site comme un lieu frontalier, probablement sacralisé, situé à la limite entre plusieurs *pagi*, voire à la frontière avec la cité voisine des Eduens. Ce site conserve donc encore tout son potentiel et reste au cœur de problématiques majeures telles que la structuration et les dynamiques d'occupation de l'Ouest lyonnais, de la fin de l'âge du Fer à l'époque romaine.

## Bibliographie

**Béal 2007 :** J.-C. Béal, « Les territoires des cités antiques : notes de géographie historique en région lyonnaise », *Revue des Etudes Anciennes*, 109, 1, 2007, p. 5-26.

**Béal 2018 :** J.-C. Béal, « Les agglomérations secondaires gallo-romaines en Rhône-Alpes : problématique, études de cas », dans F. Bérard, M. Poux, *Lugdunum et ses campagnes, actualité de la recherche*, Archéologie et Histoire Romaine, 38, Bruges, Mergoil, 2018, p. 345-370.

**Béal, Faure-Brac 2006 :** J.-C. Béal, O. Faure-Brac, « Les agglomérations antiques du département du Rhône », dans O. Faure-Brac, *Carte Archéologique de la Gaule 69/1 ; Le Rhône*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006, p. 95-98.

**Béal, Coquidé, Tenu 2013 :** J.-C. Béal, C. Coquidé, R. Tenu, Ludna *et* Asa Paulini, *deux étapes antiques du Val de Saône sur la route de Lyon*, DARA, 39, Lyon, ALPARA/MOM éditions, 2013.

**Bellon 2009 :** C. Bellon, « Joux, Boussuivre », *Bilan Scientifique de la région Rhône-Alpes 2008*, Lyon, DRAC Rhône-Alpes, 2009, p. 144-145.

**Bernard 1858 :** A. Bernard, *Description du pays des Ségusiaves*, Lyon, 1858.

**Besson 2020 :** J. Besson, « Un habitat antique aux confins sud du territoire éduen à Thizy-les-Bourgs (69) », dans *Journée d'Actualité Archéologique en Territoire Eduen. Actes de la journée du 29 mars 2019*, Service Archéologique de la Ville d'Autun, 2020, p. 85-91.

**Bruyère, Teyssonneyre 2012 :** J. Bruyère, Y. Teyssonneyre, *Lentilly - Les Fourches, rapport final d'opération d'archéologie préventive,* Chaponnay, Archeodunum SAS, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2012.

Cerisay 2018: T. Cerisay, Un Mediolanum des Ségusiaves: le site de Miollan à Pontcharra-sur-Turdine (Rhône), mémoire de master en Archéologie, sous la direction de M. Poux, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 2018.

Cerisay 2020: T. Cerisay, Site archéologique de Miollan, commune de Pontcharra-sur-Turdine (69): rapport de prospection-inventaire 2018, Lyon, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2020.

Cerisay 2024: T. Cerisay, « Hommage à un archéologue tararien : Jacques Chambost », dans Bulletin de la Société d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie des Monts de Tarare, 40, 2024, p. 3-10.

**Chambost 1969 :** J. Chambost, *Rapport de fouilles : année 1969*, Tarare, Société d'Histoire et d'Archéologie des Monts de Tarare, 1969.

Chambost 1971: J. Chambost, Rapport d'activité de la campagne 1970/1971 du groupe œuvrant sur le site de Miolan, Tarare, Société d'Histoire et d'Archéologie des Monts de Tarare, 1971.

Chambost 1972 : J. Chambost, *Site de Miolan : rapport de la campagne de fouille 1972*, Tarare, Société d'Histoire et d'Archéologie des Monts de Tarare, 1972.

**Chaverondier 1860 :** A. Chaverondier, *Inventaire des titres du comté de Forez fait en 1532 par Jacques Luillier ; publié par Auguste Chaverondier*, Roanne, 1860.

**Delamarre 2012 :** X. Delamarre, *Noms de lieux celtiques de l'Europe ancienne (-500 / +500)*, Paris, Errance, 2012.

**Delrieu, Dutreuil, Granier 2014 :** F. Delrieu, P. Dutreuil, F. Granier, «L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif central à l'âge du Bronze et au 1<sup>er</sup> âge du Fer (Ardèche, Loire et Rhône) : données récentes et perspectives », dans *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer*, n°32, 2014, p. 35-42.

**Dubuis 2017 :** B. Dubuis, « Le Haut-Beaujolais protohistorique, apports des recherches récentes », dans *Thizy-les-Bourgs, Actes des journées d'études de l'Union des sociétés historiques du Rhône et de Lyon métropole* 2016, 29, Lyon, Archives départementales du Rhône, 2017, p. 11-37.

**Durand 1873 :** V. Durand, « Recherches sur la station gallo-romaine de Mediolanum dans la cité des Lyonnais », *Recueil de mémoires et documents sur le Forez*, Montbrison, La Diana, 1873, p. 38-104.

Eschbach 2013: F. Eschbach, Saint-Romain-le-Puy, zone artisanale de Chézieu: rapport final d'opération d'archéologie préventive, Chaponnay, Archeodunum SAS, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2013.

**Faure-Brac 2006** : O. Faure-Brac, *Carte Archéologique de la Gaule 69/1 ; Le Rhône*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006.

**Fichtl 2024 :** Fichtl Stephan, *Les peuples gaulois*, Arles : Actes Sud, Errance & Picard, 2024.

**Gaidon-Bunuel, Laroche 2008 :** M.-A. Gaidon-Bunuel, C. Laroche, « Les agglomérations secondaires », dans *Bilan scientifique SRA Rhône-Alpes 2006-2*, Lyon : DRAC Rhône-Alpes, 2008, p. 124-136.

**Goudineau, Peyre 1993 :** C. Goudineau, C. Peyre, *Bibracte et les Eduens. À la découverte d'un peuple gaulois*, Hauts lieux de l'histoire, Paris, Errance, 1993.

Gouvert 2008: X. Gouvert, Problèmes et méthodes en toponymie française. Essais de linguistique historique sur les noms de lieux du Roannais, thèse de doctorat en Concepts et Langages, sous la direction de J.-P. Chambon, Université Paris IV, Paris, 2008.

Guichon 2018: R. Guichon, « De Lugdunum à Rodumna. Les voies antiques du Nord-Ouest lyonnais », in: L'Arbresle, Actes des journées d'études de l'Union des Sociétés Historiques du Rhône et de Lyon Métropole 2017, 30, Lyon, Archives départementales du Rhône, 2018, p. 11-23.

Guichon *et al.* 2015: R. Guichon, B. Clément, A. Colombier-Gougouzian, N. Dubreu, M. Évrard, « L'établissement protohistorique et gallo-romain de Chessy-les-Mines (Rhône) », *Revue Archéologique de l'Est*, 64, 2015, p. 223-273.

Guichon, Granier, Dendievel 2021: R. Guichon, F. Granier, A.-M. Dendievel, «L'éperon barré de Dorieux-Besancin (Châtillon, Rhône): un site fortifié protohistorique à la confluence de la Brévenne et de l'Azergues », dans F. Delrieu, C. Feliu, P. Gruat, M.-C. Kurzaj, E. Nectoux (dir.), Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), AFEAF, 3, 2021, p. 253-257.

**Guichon** *et al.* **2024**: R. Guichon, S. Fily, C. Coquidé, G. Maza, T. Cerisay, E. Polo, T. Silvino, « Où sont passés les villages lyonnais ? Identification et interprétation de l'habitat groupé

autour de Lugdunum », dans Villages et hameaux paysans en Gaule et sa périphérie entre la fin de la période laténienne et l'époque romaine. Actes du XVe colloque AGER, Saverne, 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2022, MAGE, 11, Strasbourg: AVAGE, 2024, p. 271-292.

**Jolibois 1847 :** J.-F. Jolibois, « Dissertation sur le *Mediolanum* des Ségusiens », *Revue du Lyonnais*, 1, 26, 1847, p. 118-120.

Lacroix 2012: J. Lacroix, Les noms d'origine gauloise. La Gaule des combats, Paris, Errance, 2012.

Lacroix 2021a: J. Lacroix, Les frontières des peuples gaulois. Grands thèmes limitrophes présents dans les noms de lieux, Fouesnant, Yoran, 2021.

Lacroix 2021b: J. Lacroix, Les frontières des peuples gaulois. Appellations méconnues et atlas des territoires gaulois, Fouesnant, Yoran, 2021.

Lassus 2020: J. Lassus, Occupation et réseau viaire de la Préhistoire au haut Moyen âge autour d'Amplepuis. Rapport de prospection-inventaire 2020, Lyon, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2020.

Lavendhomme 1997 : M.-O. Lavendhomme, *Carte Archéologique de la Gaule 42 ; La Loire*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997.

Lavendhomme, Guichard 1997: M.-O. Lavendhomme, V. Guichard, *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, DAF, 62, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1997.

Monnoyeur-Roussel 2009: V. Monnoyeur-Roussel, Les Olmes, Saint-Romain-de-Popey, Sarcey, Bully (Rhône). A89 secteur 4: rapport final d'opération de diagnostic, Bron, INRAP, DRAC Rhône-Alpes, 2009.

Motte 2011: S. Motte, A89 Secteur 2, Fleurieuxsur-l'Arbresle, « Grand'Plantes » : rapport final d'opération, Bron, INRAP, DRAC Rhône-Alpes, 2011.

**Poux, Borlenghi 2016 :** M. Poux, A. Borlenghi, « La station de *Bergusium* et le site des Buissières à Panossas (Isère) : de la toponymie à l'archéologie », *Gallia*, 73-1, 2016, p. 133-163.

Ramona, Guichon 2018 : J. Ramona, R. Guichon, Châtillon (Rhône, 69) La Roche, rapport de

sondages 2018, Lyon, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, 2018.

**Rebiscoul, Faletto 2003 :** A. Rebiscoul, J. Faletto, *Miolan Pontcharra-sur-Turdine (Rhône) ; document final de synthèse d'opération préventive de diagnostic*, Bron, INRAP, DRAC Rhône-Alpes, 2003.